



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°49 **MAI 2017**

INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU *CRICUR PUBLIC*
SUR LES SITES SUIVANTS :

coaticook.ca
mrcdecoaticook.qc.ca

02

NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles
du conseil municipal.

03

NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles
du conseil de la MRC.

04

À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

09

À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

14

INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique
pour la population de Coaticook
ou de l'ensemble de la MRC.

16

CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

18

OFFRES D'EMPLOI

19

AVIS PUBLICS

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DE LA VILLE

VOICI QUELQUES INFORMATIONS EN VRAC SUR DES TRAVAUX :

- Au service des infrastructures, le personnel s'attarde à l'installation du mobilier urbain ainsi qu'au nettoyage du réseau d'aqueduc qui a débuté le 15 mai. Le directeur du service a quitté son poste le 12 mai.
- Au service de la voirie, comme nous sommes toujours en période de dégel, il faut attendre que le sol soit plus sec avant de procéder au nivelage. Le nettoyage des rues est en cours. En tout, 850 000 \$ seront investis en rechargement et en asphaltage sur le territoire de la ville.
- Pour la division parcs, bâtiments et espaces verts, les terrains sont trop détrempés pour permettre le travail sur la piste cyclable et sur les divers terrains de soccer et de baseball. En attendant que les terrains s'assèchent, les employés font des travaux à l'intérieur des divers bâtiments de la Ville.
- À la suite de l'incendie dans l'aréna, une installation électrique temporaire a été installée. Les activités de l'été peuvent avoir lieu.
- Les employés d'Hydro-Coaticook font actuellement des travaux de ligne comme le bouclage de la rue Saint-Jacques Sud.

SERVICES EXTÉRIEURS

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC M. MARC NADON POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JUIN 2017 AU 31 MAI 2018 À TITRE DE RESPONSABLE DU POSTE DE LAVAGE

En vertu du règlement concernant les nuisances numéro 12-5 RM450 (2016) et ses amendements, des dispositions sont prévues afin de contrer l'infestation de moules zébrées et autres organismes nuisibles au lac Lyster. Selon l'article 67 du règlement numéro 12-5 RM450 (2016), le conseil peut mandater un responsable du poste de lavage, chargé d'en faire la gestion et de voir à l'application du règlement concernant les moules zébrées et habilité à émettre des certificats d'usager et de lavage. Le conseil a résolu de conclure un contrat de service avec M. Marc Nadon pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018 à titre de responsable du poste de lavage.

LOISIRS

OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 500 \$ AU DEMI-MARATHON DE COATICOOK QUI SE TIENDRA LE 6 AOÛT PROCHAIN

Le conseil a prévu des sommes au budget 2017 afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif reliés aux loisirs et aux sports. Le Demi-marathon de Coaticook a présenté une demande d'aide financière. Le conseil municipal est très heureux de pouvoir compter sur un événement aussi dynamique sur son territoire. Pour cette raison, les élus ont résolu d'octroyer une aide financière de 500 \$ au Demi-marathon de Coaticook qui se tiendra le 6 août prochain.

EMBAUCHE DES ANIMATEURS DES LOISIRS D'ÉTÉ DE COATICOOK POUR LA SAISON ESTIVALE 2017

La Ville de Coaticook aura besoin d'employés pour les Loisirs d'été de Coaticook. Un processus de sélection et d'entrevues s'est déroulé dans les dernières semaines. Le conseil municipal a résolu d'embaucher les personnes suivantes pour l'animation des Loisirs d'été 2017 : Anthony Veilleux, Cassandra Roger, Mélodie Nadon, Érika Pelletier, Danica L'Espérance, Éloïse Clark, Dominique Lapointe, Victoria Dubé, Natacha Courtemanche, Cassandra Nadeau, Sarah Dubé, Véronique Tremblay, Daphné Lamontagne, Cynthia Patterson et Catherine Maurais.

ADMINISTRATION ET CONSEIL

APPUI AU PROJET FAIRE POUSSER DU BONHEUR DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LA FRONTALIÈRE, RELATIVEMENT À SA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK

L'école secondaire La Frontalière a déposé une demande d'aide financière au Fonds de développement de la MRC de Coaticook pour le projet *Faire pousser du bonheur*. Ce projet consiste en la création d'un jardin communautaire adapté pour toute la population coaticookoise sur les terrains de l'école.

Les élus de Coaticook ont résolu que la Ville de Coaticook appuie le projet *Faire pousser du bonheur* de l'école secondaire La Frontalière et que soit consacrée la somme de 5 000 \$ provenant du Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Coaticook établi dans le cadre de la politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 7 000 \$ À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PARC DE LA GORGE DE COATICOOK POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE LA FÊTE NATIONALE QUI AURA LIEU DANS LE PARC DE LA GORGE LE 23 JUIN PROCHAIN

La Société de développement du Parc de la Gorge de Coaticook est l'organisatrice de la prochaine fête nationale à Coaticook. Elle a présenté à la Ville une demande d'aide financière à cet effet.

Les élus de Coaticook ont résolu d'octroyer une aide financière de 7 000 \$ à la Société de développement du Parc de la Gorge de Coaticook pour l'organisation et la tenue de la fête nationale qui aura lieu dans le Parc de la Gorge le 23 juin prochain.

OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 500 \$ À LA SOCIÉTÉ DE PARC DÉCOUVERTE NATURE DE BALDWIN POUR LA TENUE DE LA FÊTE DE LA PÊCHE QUI SE TIENDRA LE 3 JUIN PROCHAIN

Le conseil a prévu des sommes au budget 2017 afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif reliés aux loisirs. Le conseil municipal a octroyé une aide financière de 500 \$ à la Société du Parc Découverte Nature de Baldwin pour la tenue de la Fête de la pêche qui se tiendra le 3 juin prochain.

APPUI AU PROJET FORESTA LUMINA, UNE DESTINATION EN SOI DU PARC DE LA GORGE RELATIVEMENT À SA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK

Le Parc de la Gorge de Coaticook a déposé une demande d'aide financière au Fonds de développement de la MRC de Coaticook pour la poursuite du projet *Foresta Lumina, une destination en soi*. Le comité d'analyse de la Ville, qui a pour mission de procéder à la recommandation auprès de la MRC de Coaticook, appuie la proposition voulant qu'une somme de 58 607 \$ soit consacrée au projet *Foresta Lumina, une destination en soi* du Parc de la Gorge de Coaticook. La Ville de Coaticook appuie le projet *Foresta Lumina, une destination en soi* du Parc de la Gorge dans le cadre de sa demande au Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Coaticook établi dans le cadre de la politique d'investissement du Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

JUMELAGE AVEC DES ÉLÈVES DES ÉCOLES MONSEIGNEUR-DURAND ET SAINT-LUC DE BARNSTON

Onze élèves des écoles Monseigneur-Durand et Saint-Luc de Barnston ont participé activement à l'assemblée du conseil. En effet, ils étaient jumelés aux sept membres du conseil municipal ainsi qu'à quatre fonctionnaires. Ce fut une expérience très enrichissante pour les élus, les fonctionnaires ainsi que les élèves.



DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE DÉPLOIEMENT D'INTERNET HAUTE VITESSE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MRC

Le conseil de la MRC a autorisé le dépôt officiel d'une demande de financement auprès des gouvernements provincial et fédéral dans le but de déployer Internet haute vitesse dans la MRC de Coaticook. En amont de cette demande, un test de rapidité assorti d'un sondage a été effectué dans les derniers mois pour évaluer la vitesse actuelle dans les zones moins bien desservies. Plus de 230 foyers ont répondu à l'appel, ce qui a permis de faire plus de 460 tests de vitesse. Les résultats de ce sondage ont permis de statuer que la vitesse moyenne des résidences qui ont répondu au test s'élevait à 3,6 mégaoctets/seconde, alors que le seuil minimal requis dans le cadre de la demande est de 5 mégaoctets/seconde. C'est donc une demande de financement de 8,9 millions de dollars qui a été soumise aux gouvernements pour un projet total s'élevant à 14 millions de dollars. Ce projet permettrait le déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'au domicile (*Fiber to the Home – FTTH*) afin d'assurer une qualité de signal Internet à l'ensemble des résidents de la MRC.



ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2018-2020

AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS

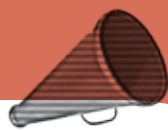
La MRC de Coaticook a accepté le plan d'action 2018-2020 proposé par le Comité consultatif de la culture dans le cadre de l'entente de développement culturel totalisant 120 000 \$ à conclure avec le ministère de la Culture et des Communications en juin 2017. Une fois signée par le ministre Luc Fortin, cette entente permettra la réalisation de huit actions qui visent à sensibiliser les citoyens à la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager ainsi qu'à rendre l'art et la culture accessibles aux citoyens par des projets artistiques et culturels participatifs. Encouragée par le succès de la conférence et de la formation sur le patrimoine bâti qui ont eu lieu au début de cette année et dans l'objectif de mieux soutenir les citoyens dans leurs projets de rénovation, la MRC élaborera neuf fiches thématiques sur la restauration des maisons anciennes (portes et fenêtres, recouvrement, toiture, etc.). Le plan d'action prévoit entre autres d'achever le projet d'étude sur le patrimoine bâti et paysager. Il culminera en 2020 avec l'organisation d'un événement sur le patrimoine résidentiel. Les activités artistiques qui seront réalisées dans le cadre de l'entente 2018-2020 seront annoncées dans les médias.



GESTION DE LA VIDANGE DES BOUES

La nouvelle coordonnatrice à la vidange des boues, Mme Kristiane Kinahan, est entrée en poste à la MRC au début du mois de mai. Elle veillera au bon fonctionnement du programme de vidange des boues de fosses septiques qui visera cette année les municipalités de Barnston-Ouest, East Hereford, Martinville, Stanstead-Est, Saint-Herménégilde et Saint-Venant-de-Paquette. Elle vérifiera notamment sur le terrain si les couvercles sont bien dégagés et elle pourra également répondre à toutes vos questions à l'égard de ce programme. Bienvenue dans l'équipe, Kristiane!





À L'AFFICHE

CULTURE

ATELIER D'ÉCRITURE

AVEC DAVID GOUDREULT

SAMEDI 27 MAI DE 13 H À 16 H

Saint-Venant-de-Paquette

L'atelier est offert gratuitement par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC) qui a mis sur pied une série d'ateliers de création littéraire qui prendront place autour des stèles du circuit *La Voie des pionniers*, fleuron du patrimoine culturel de la région.

La séance à Saint-Venant sera d'une durée de trois heures. Les participants et participantes seront appelés à se réunir autour de la stèle d'Hermine Malouin-Lefebvre, à écouter son récit, puis à s'en inspirer pour ensuite participer, sur place ou à la Maison de l'arbre selon la température, à la création d'un texte, personnel ou collectif. Les textes seront lus lors d'un spectacle qui se tiendra, à l'automne, dans la magnifique salle du Musée-église de notre village.

Ce projet vise la promotion de la langue française à travers la création littéraire. Il s'adresse à tous les groupes d'âge.

QUI EST DAVID GOUDREULT?

David est d'abord un jeune homme au cœur et aux talents plus grands que nature. Père de deux enfants, il est travailleur social de formation, poète, slameur et romancier. Il est le premier Québécois à remporter la Coupe du monde de poésie, à Paris en 2011. Il a reçu la médaille de l'Assemblée nationale du Québec pour ses réalisations artistiques et son implication sociale. Il est l'auteur de récits poétiques et de romans qui ont également remporté plusieurs prix. Il est aussi le directeur artistique de la Grande Nuit de la poésie qui a eu lieu à Saint-Venant en 2016.



Lorsqu'il anime un atelier d'écriture, son approche est facilitante. Il sait mettre à l'aise les participants et participantes. À l'écoute, il a un beau sens de l'humour et possède un don pour nous rendre l'expérience d'écriture agréable.

Nous vous recommandons, sans aucune hésitation, de profiter de cette chance exceptionnelle qui s'offre à vous. Nous invitons donc les enfants, les parents, les grands-parents, les amis, les hommes et les femmes à venir vivre une expérience littéraire extraordinaire, au village de Saint-Venant, là où Hermine Malouin-Lefebvre a vécu jusqu'à 100 ans.



DANIEL BOISVERT À LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR

DE LA CLASSIQUE DE GOLF DU MAIRE

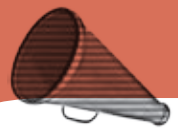
La Classique de golf du maire de Coaticook tient sa 26^e édition cette année, le **mercredi 7 juin**, au Club de golf de Coaticook. L'an dernier, la Classique avait innové en nommant deux athlètes de la région à la présidence d'honneur de l'événement. Cette année, le comité organisateur a décidé de poursuivre cette belle initiative en nommant président d'honneur M. Daniel Boisvert, directeur général de

l'entreprise Niedner. Forte de ses 122 années d'existence, Niedner est une entreprise bien connue dans la région de Coaticook tant pour ses emplois de qualité que pour ses généreuses contributions dans le milieu. L'invitation est donc lancée, si vous désirez participer à la Classique de golf du maire de Coaticook et venir rencontrer M. Boisvert de même que les gens d'affaires d'un peu partout en région. Vous n'avez qu'à envoyer un courriel à s.lavertu@coaticook.ca et un formulaire d'inscription vous sera acheminé. Tous les profits de l'événement sont retournés dans la collectivité afin de soutenir le sport et la culture dans la région de Coaticook. On vous y attend!



LOISIRS





ENVIRONNEMENT

INVITATION À TOUS LES CITOYENS DE COATICOOK

L'Association des résidents de Baldwin Mills inc. vous invite à la présentation des résultats de l'**Analyse de bassin versant du lac Lyster** qui a été réalisée au cours de l'été 2016 par le COGESAF en collaboration avec notre association.

Cette analyse tentera de répondre aux préoccupations des citoyens concernant la présence importante d'herbiers dans notre lac et, de façon plus générale, de déterminer si celui-ci subit un vieillissement accéléré.

Cette étude se veut aussi une mise à jour des informations disponibles sur la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques du lac et de son bassin versant.

Les bénévoles de l'association, ayant à cœur la qualité de l'eau du lac et le maintien de ses usages (la baignade, les activités nautiques et la contemplation de ce beau plan d'eau), vous invitent donc à cette assemblée qui nous incitera, sans doute, à préserver cet actif pour les générations futures.

Vous profitez du lac Lyster, vous voulez en savoir davantage sur ses caractéristiques? Vous êtes les bienvenus à la présentation!



VENDREDI 9 JUIN À 19 H 30

Sous-sol de l'église catholique Notre-Dame-de-la-Salette, Baldwin Mills.



LOISIRS

CONFÉRENCE *RANDO 101 : SUR LES ROUTES DE COMPOSTELLE*



Jeudi 25 mai à 19 h, la bibliothèque de Coaticook accueillera Pascal Auger, professionnel des communications en animations de tous genres, conseiller en vente et marketing, globe-trotter et passionné de Compostelle, pour une conférence sur les randonnées pédestres de longues durées. Durant cette présentation, il vous guidera à travers toutes les informations essentielles à un voyage réussi.

Cette conférence, axée sur la santé et alliant voyages et tourisme, vous initiera aussi aux sentiers de marche du Québec, tout en faisant le parallèle avec les chemins de Saint-Jacques-de-

Compostelle. Durant cette rencontre, il vous fera part de quelques renseignements nécessaires pour marcher et découvrir ces chemins. Avant de partir pour Compostelle, laissez-vous tenter en visitant la belle province autrement.

Accompagnée de photos et d'anecdotes, cette présentation vous aidera à mieux comprendre le phénomène grandissant de cette démarche et surtout répondre à plusieurs questions que vous pourriez avoir pour vivre cette aventure.

Préparez-vous à une rencontre riche en information pour un remarquable séjour de marche.

3 \$ pour les abonnés (5 \$ pour les non-abonnés)

Inscription : 819-849-4013, poste 103

En espérant vous revoir bientôt!



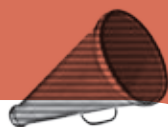
Bibliothèque
Françoise-Maurice de Coaticook



À LA DÉCOUVERTE DE L'ANTARCTIQUE AVEC ROBERT DUPUIS

Mercredi 14 juin à 19 h, nous aurons le plaisir d'accueillir une personne bien connue par nos abonnés. M. Robert Dupuis, responsable de la bibliothèque à l'école secondaire La Frontalière et ancien bibliotechnicien à la Bibliothèque Françoise-Maurice, viendra nous entretenir de son périple en Antarctique. À travers ses photos, il nous fera découvrir les paysages et la faune de ce continent méconnu et inexploré. Vous êtes tous les bienvenus!

Inscription : 819-849-4013, poste 103



À L'AFFICHE



Rencontre d'auteurEs DEUX QUÉBÉCOIS ET TROIS AUTOCHTONES RÉUNIS POUR CÉLÉBRER LE DIALOGUE ENTRE NATIONS

AIMITITAU! PARLONS-NOUS! DIMANCHE 4 JUIN À 13 H

Saint-Venant-de-Paquette

Il y a 10 ans, la poète Laure Morali réunissait une trentaine d'écrivains autochtones et québécois autour

d'un projet commun, *Aimititau! Parlons-nous!* Pendant neuf mois, les auteurs ont répondu en faisant partager leurs visions du monde, leur compréhension des tensions entre Québécois et Premiers Peuples, leur intérêt pour l'histoire et la géographie des Amériques. Autour de l'idée d'un territoire et d'une parole en partage, cinq participants au projet viendront témoigner de leur expérience. Avec Laure Morali, Domingo Cisneros, Louis Hamelin, Louis-Karl Picard-Sioui et Guy Sioui-Durand.

Cette initiative est rendue possible grâce au Fonds communautaire pour le 150^e anniversaire du Canada, qui est une collaboration entre la Fondation communautaire de l'Estrie, le gouvernement du Canada et les leaders extraordinaires de l'Atlantique au Pacifique à l'Arctique.

L'événement est organisé par Jean-François Létourneau, poète et enseignant, pour Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette.

Gratuit pour tous et toutes!



CULTURE

JOURNÉE FAMILIALE À WATERVILLE

En soirée, spectacle-bénéfice de Tim Brink et son band au profit du projet de jeux d'eau au parc Bellevue de Waterville

Samedi 27 mai, au parc Bellevue de Waterville, aura lieu une grande journée familiale, avec en soirée un spectacle-bénéfice mettant en vedette Tim Brink et son band, ainsi que le groupe Queen St en première partie.

Souhaitant aider financièrement la Ville dans la réalisation du projet d'aménagement de jeux d'eau au parc Bellevue, le comité des loisirs de Waterville a choisi d'organiser cette journée familiale. Dès 14 h, les enfants pourront s'amuser dans les jeux gonflables et une cantine sera sur place. À 19 h, le groupe Queen St assurera la première partie du spectacle-bénéfice, puis Tim Brink et son band feront leur entrée sur scène à 21 h.

« Le projet de jeux d'eau pour le parc Bellevue est très attendu par notre population, souligne Mme Jennifer Rudd, présidente du comité des loisirs de Waterville. Il s'avérerait important pour nous de nous impliquer et de mettre en place une activité de financement qui serait à la fois familiale et festive. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur la générosité et le talent de Tim Brink pour nous aider à faire de cet événement-bénéfice un succès. »

**JOURNÉE FAMILIALE
AU PROFIT DU PROJET JEUX D'EAU**

ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR
LES LOISIRS DE WATERVILLE,
AU PROFIT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT
DE JEUX D'EAU AU PARC BELLEVUE

**SPECTACLE-BÉNÉFICE
DE TIM BRINK ET SON BAND**

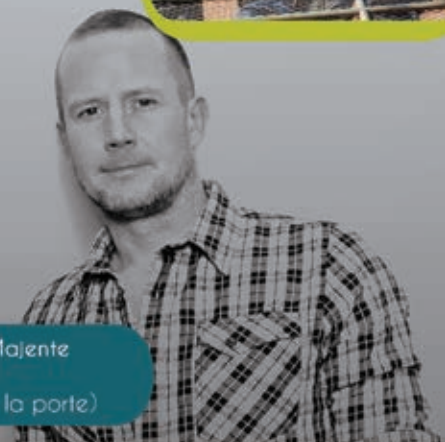
AU PARC BELLEVUE DE WATERVILLE
LE SAMEDI 27 MAI 2017

Avec en première partie :
QUEEN ST

**PROGRAMME
DE LA JOURNÉE :**

- DÈS 14H JEUX GONFLABLES ET ACTIVITÉS LIBRES
- 17H : SOUPER CANTINE SUR PLACE
- 19H : SPECTACLE QUEEN ST.
- 21H : SPECTACLE TIM BRINK ET SON BAND

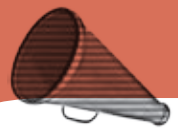
Billets en vente à l'Hôtel de ville et au Salon Majente
Prix prévente : Adulte - 15\$ (20\$ à la porte)
Enfant (6-12 ans) - 5\$ (10\$ à la porte)



FAMILLE

Loisirs Waterville

Waterville



LE JUMPAÏ S'AJOUTE À LA PROGRAMMATION DE LA FÊTE DE LA PÊCHE!

Le 3 juin prochain aura lieu la célèbre Fête de la pêche au Parc Découverte Nature. Cet événement est l'occasion parfaite de s'initier à la pêche et profiter d'une journée dans un site enchanteur!

Sur place, vous retrouverez les activités coups de cœur : jeux gonflables, atelier de montage de cannes à pêche et de percussion, formation avec un agent de la faune, maquillage, BBQ sur place, visites de la pisciculture, truites payantes et la grande nouveauté : le JUMPAÏ! Cette nouvelle activité gratuite est composée de quatre trampolines indépendants et permet à tout public, adultes et enfants de 91,44 cm (36 po) et plus, d'effectuer des rebonds illimités... et même de s'envoyer jusqu'à 9 m (30 pi) dans les airs!

Venez vivre ce bel événement et profitez de l'entrée gratuite le 3 juin au Parc Découverte Nature!

Information : decouvertenature.qc.ca • 1-888-849-2677



FAMILLE

PHOTO : PROLODIK

Journée festive au Musée DIMANCHE 28 MAI DE 10 H À 16 H

CULTURE

Fidèle à la tradition qui a cours depuis plusieurs années, celle de marquer le printemps avec une fête rassemblant les diverses composantes de la population, le Musée Beaulne invite toute la communauté locale et régionale, jeunes, adultes, familles et aînés, à une journée portes ouvertes agrémentée de nombreuses attractions :

- Visite libre des expositions;
- Animations pour les jeunes;
- Démonstration de courtpointe;
- Démonstration de tissage *Rien ne se perd*;

- Démonstration d'artistes du groupe Coatic'Art;
- Animation musicale de l'Harmonie de Coaticook;
- Vente sous la tente (divers articles);
- Pique-nique (en vente : chili maison, tortillas et fromage de Coaticook, hot dogs, crème glacée de Coaticook, jus, boisson gazeuse, thé, etc.).

Beau temps, mauvais temps!

Information : 819-849-6560
museebeaulne.qc.ca



PHOTO : RENÉE FORTIN

SPECTACLE À SAVEUR LOCALE

CULTURE



La programmation 2016-2017 du Pavillon des arts et de la culture du Coaticook se termine très bientôt, avec un spectacle à saveur locale du groupe Édwar 7, le **26 mai prochain**.

Il s'agit d'un spectacle à saveur locale, puisque le groupe est constitué de quatre membres de la région : Julien Thibault, Tania Lapointe-Dupont (de Waterville), Simon Bilodeau et Marcus Quirion (de Coaticook). L'initiative de la création du groupe vient de Julien Thibault et de Tania Lapointe-Dupont, qui souhaitaient monter un spectacle de reprises qui, en fin de compte, n'a jamais eu lieu.

Peu de temps après sa formation, le groupe s'installe dans le béton humide d'un sous-sol de fond de bar où les premières chansons commencent à résonner. C'est en avril 2014 que le groupe lance son premier EP intitulé *Des murmures à crier*, financé en grande partie par un prix de concours amateur de région. Des prises de son autodidactes au studio communautaire de Coaticook jusqu'à la console Neve du studio de Pierre Duchesne, Édwar 7 peut enfin se faire entendre.

Malgré la naïveté et la jeunesse de ce premier opus, Édwar 7 remporte la première place du concours *Sherbrooklyn* à l'automne 2014. Cette victoire permet au quatuor de retourner en studio pour y produire un deuxième EP, *Est-ce que tu m'entends?*. Il s'agira d'une production marquante pour le groupe, surtout grâce à la chanson *Quand ton cœur casse*, un premier simple qui devient le BUZZ Énergie du mois de novembre 2015 et qui s'inscrit pendant plus de 20 semaines dans les tableaux BDS. Il s'agit également d'un premier vidéoclip qui atteint à ce jour les 32 000 visionnements.

Le groupe a également fait sa marque en s'inscrivant parmi les demi-finalistes des Francouvertes 2016.

En automne 2016, Édwar 7 entre en studio avec Dany Placard pour graver son premier disque complet qui devrait paraître en 2017.

Autant en énergie qu'en douceur, autant dans le rock que dans le folk, les membres d'Édwar 7 s'arrêtent au Pavillon des arts pour vous présenter ce qu'ils savent faire de mieux, dans une formule brute des plus sincères.

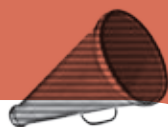
VENDREDI 26 MAI À 20 H

Prix courant : 24 \$ • Prix membre : 21,60 \$

Réservation

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
116, rue Wellington
819-849-6371 • billetterie@pavillondesarts.qc.ca





À L'AFFICHE



FAMILLE

UNE JOURNÉE MAGIQUE POUR VOTRE PAPA AU PARC DÉCOUVERTE NATURE!

Le **18 juin** prochain, réservez votre journée pour célébrer la fête des Pères au Parc Découverte Nature.

En cette journée spéciale, l'entrée et la cuisson d'un poisson sur BBQ sont gratuites pour tout papa ou grand-papa qui sera accompagné d'un enfant. Courez aussi la chance de gagner l'un de nos nombreux prix de présence.

Venez créer des moments magiques avec votre papa au Parc Découverte Nature!

Information : decouvertenature.qc.ca
1-888-849-2677

UNIS POUR LA CAUSE

Joignez-vous à nous le **11 juin** prochain pour la course Unis pour la cause de Waterville! Vous poserez ainsi un geste important pour Anthony Rivest-Goulet, un adolescent de 14 ans qui réside à Waterville et qui est atteint de dysphasie et d'une déficience intellectuelle moyenne. L'ensemble des profits servira à lui offrir des services de *neurofeedback*, l'accompagnement d'un orthopédagogue, des cours de musique et la chance de fréquenter un camp spécialisé durant ses vacances d'été.

Plusieurs parcours de course ou de marche s'offrent à vous!

Une collation sera offerte à tous les participants.

Nouveauté cette année : jeux gonflables sur place, du plaisir pour toute la famille!

À ne pas manquer : à 10 h, course à relais sur 1 km par des pompiers en habit de différentes casernes de la région! Un trophée sera remis à l'équipe gagnante!



LOISIRS

TARIFS ET HEURES DE DÉPART

	11 KM course	7 KM course et marche	3 KM course et marche	1 KM course avec remise de médaille (moins de 12 ans)
Heure de départ	8 h 30	8 h 35	8 h 50	10 h 20
Inscription entre le 14 mai et le 5 juin inclusivement	50 \$	37 \$	27 \$	15 \$
Inscription le matin de la course le 11 juin	55 \$	42 \$	32 \$	15 \$

INSCRIPTION SUR SPORTCHRONO.COM

Courriel : unispourlacause@hotmail.com | Suivez-nous sur 



FAMILLE

ENEZ RACONTER AUX CONTES DE LA FONTAINE!

Le comité socioculturel de Mobilis'action 0-5 ans et la Bibliothèque Françoise-Maurice vous rappellent que les Contes de la fontaine se tiendront tous les vendredis de beau temps au parc Laurence de Coaticook, dès le **16 juin, 16 h!**

VOUS AIMERIEZ RACONTER UNE HISTOIRE AVEC NOUS?

Un vrai jeu d'enfant!

1. Trouvez une histoire courte et inspirante pour jeune public
2. Préparez-vous à la lire avec expressivité
3. Pensez à des accessoires ou à une petite activité liés à l'histoire

Nous vous invitons à une **rencontre d'information le 24 mai prochain, 18 h 30**, à la salle d'animation de la Bibliothèque Françoise-Maurice. Au programme : suggestions de livres, idées d'activités et conseils pour une lecture animée.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui auprès de Patrick ou Karine au 819-849-4013, poste 102 ou 103, ou à biblcoat@bibliotheque.coaticook.qc.ca.

Bienvenue à tous!





LE 15 JUIN 2017 EST LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES

Par Danielle Lamontagne, coordonnatrice du Comité de prévention des mauvais traitements envers les aînés de la MRC de Coaticook

La Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook présente la pièce de théâtre *Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde et grand-père pour son dindon*, au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook, le **jeudi 15 juin à 14 h et 19 h**. Les billets (10 \$) seront en vente à la fin mai au Centre d'action bénévole.

La pièce a été écrite par M. François Jobin et sera jouée par la troupe La belle gang, originaire d'Argenteuil, dans les Laurentides. Elle comporte 14 saynètes ayant pour thème les abus faits aux personnes âgées, au quotidien.

Bienvenue à tous!



FAUDRAIT PAS PRENDRE GRAND-MÈRE POUR UNE DINDE ET GRAND-PÈRE POUR SON DINDON

Une pièce de théâtre mettant en scène la maltraitance envers les aînés. La maltraitance sous ses formes quotidiennes et ordinaires, mais bien réelles et trop souvent ignorées.

BIENVENUE AU CENTRE D'ARTS ROZYNSKI!

Vous voulez vous mettre à la poterie? Vous avez des projets créatifs et recherchez des conseils techniques pour les mettre en œuvre? Situé au cœur du magnifique hameau de Way's Mills, le Centre d'arts Rozynski vous donnera le coup de pouce dont vous avez besoin! Spécialisé en céramique et en sculpture, le CAR offre des cours qui ne se limitent cependant pas à ces deux domaines artistiques. Il y en a pour tous les goûts! Consultez sans plus tarder la programmation pour l'année 2017, la période d'inscription a débuté.

Le Centre d'arts Rozynski offre aussi des classes de maître pour les artistes professionnels et accueillera des artistes en résidence dès cet été. Grâce à eux, plusieurs projets de médiation culturelle verront le jour. Demeurez à l'affût de nos activités en nous suivant sur Facebook ou en vous inscrivant à notre infolettre.

819-838-1657 • artsrozynski.com • info@artsrozynski.com



**Centre d'arts
Rozynski
Arts Centre**

PROGRAMME GRAND PUBLIC 2017

Hébergement disponible
sur place

COURS DE DESSIN FUNNY FACES

avec Viviane Leblanc

du 22 juin au 20 juillet,
de 17 h 30 à 20 h 30

120 \$

SEMAINE INTENSIVE DE TOURNAGE

avec Stéphanie Fauteux

du 10 au 14 juillet ou du
31 juillet au 4 août

350 \$

Tous les niveaux

MONTAGE DE COLLIER DE PERLES

avec Joanie Fauteux

1^{er} août, de 17 h à 20 h

55 \$

FEUTRAGE À L'AIGUILLE

avec Joanie Fauteux

3 août, de 18 h à 20 h

35 \$

SÉRIGRAPHIE SUR ARGILE

avec Marianne Chénard

26 et 27 août

175 \$

Tous les niveaux

LINOGRAPHURE ET ESTAMPE SUR ARGILE

avec Marianne Chénard

2 et 3 septembre

175 \$

Tous les niveaux

SCULPTURE SUR CIRE

avec Tali Lévesque

16 et 17 septembre

150 \$

RAKU

avec Michel Louis Viala

14 et 21 octobre

200 \$

Niveau intermédiaire



À SAVOIR

JARDINS SURÉLEVÉS DISPONIBLES

ENVIRONNEMENT

Le nouveau jardin communautaire **pour les résidents de Coaticook** offre des espaces allant de 12 pi² jusqu'à 72 pi² accessibles pour tous : familles, personnes âgées, personnes en fauteuil roulant.

Pour plus d'information, consultez le site lafrontaliere.cshc.qc.ca.

Une réalisation de l'équipe du projet entrepreneurial *Faire pousser du bonheur.*



38^E SOUPER AU STEAK

CHEVALIERS DE COLOMB DE COATICOOK - CONSEIL 2106

DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU



Le **samedi 20 mai 2017** aura lieu le 38^e Souper au steak des Chevaliers de Colomb de Coaticook du Conseil 2106 au Centre récréatif Gérard-Couillard.

Avec les années, ces soupers-bénéfices ont permis d'amasser plus de 250 000 \$, qui ont été par la suite distribués dans la communauté coaticookoise. Mentionnons la Fête de la famille de la MRC de Coaticook, la Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook, la Fondation la Frontalière, l'Éveil et le Collège Rivier de Coaticook.

En 2016, étant un des partenaires de la Fête de la famille de la MRC de Coaticook, nous avons distribué une valeur de 4 000 \$ en bons d'achat de Rues principales.

Le souper sera suivi d'une soirée dansante.

Le coût du billet est de 50 \$.

Pour information et réservation, veuillez contacter Mario Bernier au 819-849-7453.



SÉCURITÉ
PUBLIQUE

RAPPEL CAMP 911

Tu veux passer une semaine mémorable et partir à la découverte des métiers de pompier, de policier ou d'ambulancier? Le Camp 911 te donne la chance de le faire! Cette semaine de camp aura lieu **du 3 au 7 juillet 2017** et te donne la chance d'utiliser des pinces de désincarcération, de faire une opération radar, d'éteindre un incendie, d'utiliser un défibrillateur, de procéder à l'arrestation de criminel, de monter dans une échelle aérienne de 30 mètres et beaucoup plus! Si tu as entre 13 et 17 ans et que tu aimes vivre des sensations fortes, le Camp 911 est pour toi!

La date limite est le 26 mai 2017 pour t'inscrire. Pour ce faire, tu n'as qu'à remplir le formulaire d'inscription à l'adresse :

mrcdecoaticook.qc.ca/services/securite-publique.php#camp-911

Information : Jonathan Garceau au 819-849-9166, poste 232.

DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU

PROJET D'INTÉGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRANTE SUR LES FERMES LAITIÈRES

Le Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA-Estrie et la MRC de Coaticook sont à la recherche de fermes laitières qui souhaitent former et intégrer en emploi des apprentis ouvriers en production laitière possédant peu ou pas d'expérience de travail ou de formation dans le domaine. À la fin du processus de 24 semaines, l'objectif est que le stagiaire formé reste à l'emploi de la ferme qui l'a accueilli. Pour ce projet, nous ciblerons prioritairement des personnes immigrantes, en collaboration avec l'organisme Actions interculturelles. Conditionnellement au financement d'AGRICarières, ce projet sera proposé à six entreprises agricoles estriennes, dont trois dans la MRC de Coaticook.

Une formation pour l'employeur et une période d'essai de quatre jours sont prévues pour valider que le stagiaire répond aux attentes et besoins de l'entreprise. Des suivis hebdomadaires seront par ailleurs planifiés pour s'assurer du bon déroulement du stage. Une part du salaire devra être assumée par l'employeur, alors qu'une autre pourra lui être remboursée en argent et en crédit d'impôt. Le programme de formation inclut la formation en ligne *La traite profitable* et le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) associé à la production laitière, ce qui nécessitera aussi un investissement en temps de la part de l'employeur. Le Centre d'emploi agricole se charge de produire le rapport et toute documentation exigée aux producteurs participants. Le Centre local d'emploi de Coaticook et le Service aux entreprises de la Commission scolaire des Hauts-Cantons mettent également à profit leur expertise dans le développement de ce projet.

Si ce projet vous intéresse ou si vous avez des questions, communiquez avec Valérie Giguère, responsable du Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA-Estrie, au 819-346 8905, poste 124 ou par courriel à vgiguere@upa.qc.ca





SÉCURITÉ
PUBLIQUE



Aides à la mobilité motorisées (AMM)

Projet pilote

GRAND PUBLIC

LE PARTAGE DE LA ROUTE, C'EST AUSSI FAIRE PLACE AUX UTILISATEURS D'AIDES À LA MOBILITÉ MOTORISÉES

Un triporteur, un quadriporteur ou un fauteuil roulant motorisé permet à de nombreuses personnes de conserver leur autonomie dans leurs déplacements.

Depuis juin 2015, un projet pilote prévoit de nouvelles règles de circulation pour les utilisateurs de ces aides à la mobilité motorisées (AMM). En même temps, ce projet pilote laisse davantage de flexibilité aux utilisateurs d'AMM dans leur choix d'itinéraire, tout en assurant un partage de la route sécuritaire entre les différents usagers de la route.

En vertu du projet pilote, il est désormais possible pour les utilisateurs d'AMM d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables et, à certaines conditions, la chaussée et son accotement.

De plus en plus d'AMM circuleront sur la voie publique. Pour votre sécurité et celle des autres, soyez vigilant et adoptez une attitude ouverte et courtoise lors de vos déplacements.

Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le transports.gouv.qc.ca.

UTILISATEURS D'AMM

SUR LA ROUTE EN AMM, LA SÉCURITÉ AVANT TOUT!

Vous utilisez un fauteuil roulant motorisé, un triporteur ou un quadriporteur dans vos déplacements? Saviez-vous que l'utilisation de ces aides à la mobilité motorisées (AMM) est balisée par un projet pilote depuis juin 2015?

Selon votre préférence, et en ayant toujours en tête votre sécurité et celle des autres, il vous est possible d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables ainsi que, à certaines conditions, la chaussée et son accotement. Il est interdit de circuler sur les autoroutes et leurs voies d'accès.

Sur les trottoirs et les voies cyclables, adaptez votre vitesse à celle des autres usagers. Avant de vous engager sur la chaussée, assurez-vous que la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins et qu'il n'y a pas plus d'une voie de circulation par sens. Si vous empruntez l'accotement, il doit être suffisamment large et sans obstacle.

En précisant les règles de circulation, ce projet pilote vise un meilleur partage de la route tout en offrant une plus grande flexibilité dans vos déplacements. Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le transports.gouv.qc.ca.

La femme de 40 ans, originaire de Madagascar, s'y est installée en juin 2013 avec le père de ses deux fillettes, Stella et Mya, qui y habitait déjà.

DE MADAGASCAR... À COATICOOK!

« COATICOOK M'A CONQUISE! »,
LANCE HAJA RAMAROSON.

Découvrir
pour mieux
comprendre

POSITIVE, FONCEUSE,
SOCIABLE



Si Haja a franchi les 14 000 kilomètres qui la séparent de sa terre natale, c'est sous la recommandation de membres de sa famille qui vivaient à Montréal depuis une vingtaine d'années. « Ils me disaient que c'était un super endroit où vivre et je les ai écoutés! », dit-elle. Sans aucun regret d'ailleurs. À peine était-elle débarquée à Montréal, en mars 2013, que Haja rencontrait le père de ses filles qu'elle a eues l'année suivante.

Haja le dit elle-même, elle est une fille de la campagne, d'où sa facilité à s'adapter à la vie en région. « Il faut dire que je me suis sentie bien accueillie, raconte Haja. Les gens ont tous été très gentils avec moi, ça aide! » Deux petits bémols cependant. D'abord, la langue, car même si on parle français à Madagascar, le « québécois » peut surprendre au début! Puis, la difficulté à se trouver un emploi dans son domaine. Ayant fait des études en administration à Madagascar, et bien que celles-ci aient été reconnues ici comme l'équivalent d'un bac, Haja a dû accepter un travail dans une usine pour commencer. « Mais je n'aimais pas vraiment ça, dit-elle. Je ne suis pas manuelle! » Déterminée à se trouver un emploi à la mesure de ses compétences et de ses préférences, Haja a donc décidé, en 2015, de s'inscrire au DEP adjoint administratif offert au Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA).

Puisqu'elle a un statut de résidente permanente, Haja n'est pas considérée comme une étudiante étrangère. Contrairement aux étudiants étrangers qui paient beaucoup plus cher leurs frais de scolarité, Haja débourse la même somme que les étudiants d'ici et elle a eu accès

au programme de prêts et bourses. En 2015, un peu plus de 42 000 étudiants étrangers ont été accueillis au Québec, dont près de la moitié viennent de la France. C'est plus du double qu'en 2000. La plupart s'inscrivent à un programme universitaire, mais d'autres au niveau collégial ou dans un centre professionnel. Tant au fédéral qu'au provincial, on travaille fort à créer toutes sortes d'incitatifs pour attirer les jeunes à venir étudier dans nos écoles. Tout simplement parce que ces étudiants venant de partout dans le monde enrichissent notre société, et ce, de différentes façons. Humainement, bien sûr, et financièrement aussi. Selon un rapport du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, paru en mai 2016, les étudiants étrangers rapportent un peu plus d'un milliard de dollars annuellement à l'économie québécoise. Dans l'ensemble du pays, cette somme s'élève à quelque 7,7 milliards.

De tous les étrangers venus étudier au Québec, environ le quart resteront après leurs études. Haja, elle, terminera ses études à la fin de cette année. Et après? « On a convenu, avec mon employeur actuel, que je travaillerais à temps plein une fois mon diplôme obtenu », dit-elle. Depuis un an en effet, Haja a trouvé un emploi, qu'elle occupe à temps partiel, à la mesure de ses aspirations. « Depuis, je concilie travail, études et famille, mais ça va, j'y arrive! », dit-elle. Bien qu'elle sache mieux que quiconque que la vie réserve souvent bien des surprises, Haja entrevoit son avenir dans la région où elle se façonne une vie, dans cette région qui l'a conquise.



Carrefour
jeunesse-emploi
MRC de Coaticook

MRC Coaticook





MUSÉE BEAULNE

EXPOSITION

NATURE, MOTIFS ET TEXTURES DE RENÉE LAROCHELLE ET RONALD MAGAR DU 21 MAI AU 9 JUILLET

Biologiste et chercheuse scientifique, Renée Larochelle s'est initiée à la céramique il y a environ 15 ans. Depuis, elle n'a cessé de développer un lien intime avec la terre. En 2011, elle revient dans les Cantons-de-l'Est, région d'où elle est native, et y installe son atelier, La Chouette poterie, à Magog. Dès lors, elle participe régulièrement à des événements tels le Salon des métiers d'art de l'Estrie, le Salon des métiers d'art de Montréal, le Circuit des arts Memphrémagog. Elle est de plus présidente du conseil d'administration du Circuit des arts Memphrémagog. Cet été, elle participera également à l'exposition de céramique *1001 Pots* à Val-David. Elle est membre artisan professionnel du Conseil des métiers d'art du Québec. Une de ses œuvres fait partie de la collection du Musée des beaux-arts de Sherbrooke.

Ronald Magar est un chercheur scientifique à la retraite qui s'est installé à Magog en 2011 en compagnie de sa conjointe, la céramiste Renée Larochelle. Il a toujours dessiné et peint et a suivi plusieurs cours de dessin, peinture et pastel. Il se consacre maintenant à l'aquarelle et au dessin. En 2015, il présente ses aquarelles lors de sa participation au Circuit des arts Memphrémagog. En 2016, il participe au Salon des artistes locaux et régionaux au Musée Beaulne de Coaticook. En 2017, il participera au Circuit des arts Memphrémagog et il exposera ses tableaux en solo à l'espace Mur-mur des arts de Brossard.

Ayant une formation de biologiste, les deux artistes sont influencés par la nature, les motifs et les textures du monde animal et du monde végétal. De plus, étant donné qu'ils forment un couple dans la vie, ils s'influencent mutuellement et bien qu'ils travaillent des médiums différents, les œuvres de l'un trouvent un écho dans celles de l'autre.

Renée Larochelle crée des vases décoratifs et d'autres pièces uniques d'expression en grès. La texture imprégnée dans le grès est un élément essentiel de ses pièces. Le contraste entre la rugosité de la terre brute et les glaçures contribue à leur donner un aspect organique et chaleureux. Elle explore également le thème des fêlures, cassures, fractures, failles, brèches, qui constituent autant d'ouvertures par lesquelles pénètre le regard.

Ronald Magar a développé une approche décorative influencée par l'art indigène où les motifs et les couleurs dominent. Ses compositions animalières sont soulignées de façon primitive et il peint également des tableaux abstraits. En plus des aquarelles, il maintient un intérêt marqué pour le dessin.

Information : 819-849-6560 • museebeaulne.qc.ca



INVITATION AU 5 À 7 PARCE QU'ON EST EN 2017!

COANIMÉ PAR LA MAIRESSE DE WATERVILLE,
MME NATHALIE DUPUIS

En vue de préparer les élections municipales du 5 novembre prochain, les P.É.P.I.N.E.S. organisent une série d'activités de réseautage, et ce, dans toutes les MRC de l'Estrie afin de soutenir, encourager et informer les femmes souhaitant se porter candidates.

Nous vous convions donc en très grand nombre à participer à cette activité de réseautage organisée dans votre MRC :

LE JEUDI 15 JUIN

au café Les 3 Sœurs
350, rue Compton Est, Waterville

Ceci est une occasion à ne pas manquer pour vous informer sur la vie municipale, faire part de vos connaissances, créer des liens et encourager l'émergence de candidatures féminines aux prochaines élections.

N.B. Une halte-garderie sera sur place pour s'occuper de vos tout-petits.

PEPINES

Promotion des Estriennes pour
initier une nouvelle équité sociale

Merci de confirmer votre présence :

pepines.estrie@gmail.com ou par téléphone au 819-943-8223

Pour suivre les différentes activités des P.É.P.I.N.E.S. :

pepines.com • facebook.com/pepines

Ce projet est rendu possible grâce à une collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine et la Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook.

Secrétariat
à la condition
féminine

Québec



Corporation de
Développement
Communautaire
Le maillon en action
MRC DE COATICOOK
cdcoaticook.ca



LA FORÊT HEREFORD : MILIEU NATUREL PROTÉGÉ AU BÉNÉFICE DES COMMUNAUTÉS



VISITE, DANS LA FORÊT HEREFORD, D'ÉLÈVES EN FORESTERIE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE LE GRANIT, EN AVRIL 2017.

PROJET D'INTERCONNEXION AVEC LE NEW HAMPSHIRE



Le 18 avril 2017, Forêt Hereford a fait connaître sa position concernant le projet d'interconnexion d'Hydro-Québec et a proposé un compromis respectant ses obligations légales de conservation et sa mission communautaire. Cette proposition consiste à enfouir la ligne en passant notamment par les chemins forestiers dans la forêt Hereford et en évitant le plus possible les endroits densément peuplés. Tout en permettant à Hydro-Québec de générer des bénéfices financiers avec ses surplus énergétiques, ce compromis diminue grandement les impacts environnementaux par rapport au projet aérien, est pratiquement sans impact sur les activités récréotouristiques et sur les paysages remarquables de la région, évite de transférer le projet aérien chez les voisins de la forêt Hereford et est sans perturbation pour les noyaux villageois et l'artère commerciale de la route 253. Les élus de la MRC de Coaticook ont également donné leur appui à cette proposition, le 21 avril dernier. Forêt Hereford invite les citoyens à continuer de s'informer sur le projet auprès du promoteur et à suivre les démarches de la campagne *SOS mont Hereford*.

ENFIN UN HIVER!

L'hiver enneigé aura permis à la nouvelle activité de ski de montagne, gérée par Circuits Frontières, d'enfin prendre son envol. À cet effet, les skieurs ont été très nombreux cette année dans la forêt Hereford et ont grandement apprécié la qualité du site. La neige a également ravi raquetteurs et motoneigistes, qui ont amplement profité du mont Hereford en empruntant les sentiers spécifiquement réservés à leur activité.

PLANIFICATION

Le projet de planification intégrée et de zonage du territoire de la Forêt communautaire amorce ses derniers travaux et a impliqué bon nombre de citoyens et d'intervenants. Le résultat sera présenté à l'assemblée générale annuelle de Forêt Hereford, prévue le **mardi 20 juin, 19 h**, au Centre communautaire de Saint-Herménégilde. Cette démarche permet de réfléchir au développement acéricole, aux superficies en zone de crédits carbone, aux zones prioritaires pour la faune, aux développements récréatifs futurs, à la mise en valeur des paysages, etc.

BEAUCOUP DE PROJETS!

Cette année, des travaux de coupes partielles seront réalisés aux abords du chemin Centennial et à proximité du chemin Saint-Jacques (Saint-Herménégilde). Des travaux de reboisement de pin blanc, de chêne rouge et de tilleul seront menés dans les secteurs des chemins Owen et Ellingwood (East Hereford).



Forêt Hereford rappelle également la signature d'un contrat social avec la Sûreté du Québec. Cette façon de faire permet de simplifier et d'optimiser le travail de surveillance du territoire par la Sûreté du Québec et s'ajoute à toute la surveillance déjà en place par les différents usagers, les bénévoles et les communautés.



FRÉDÉRIC PELLETIER, RESPONSABLE DES OPÉRATIONS POLICIÈRES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, TERRITOIRE EST DE L'ESTRIE, ET DANY SENAY, DIRECTEUR DE FORÊT HEREFORD.

Forêt Hereford poursuivra le développement de son approche éducative dans les prochains mois. Une visite a d'ailleurs été organisée au début avril avec des élèves en foresterie, dont plusieurs venaient de la région.

Le printemps arrive à grands pas et les sentiers pédestres gratuits vous permettent de suivre l'évolution de la feuillaison : profitez-en! Nous vous rappelons de consulter la page Facebook de Forêt communautaire Hereford pour être informé des dernières nouvelles concernant la forêt Hereford : facebook.com/forethereford.

Bon printemps à la montagne!



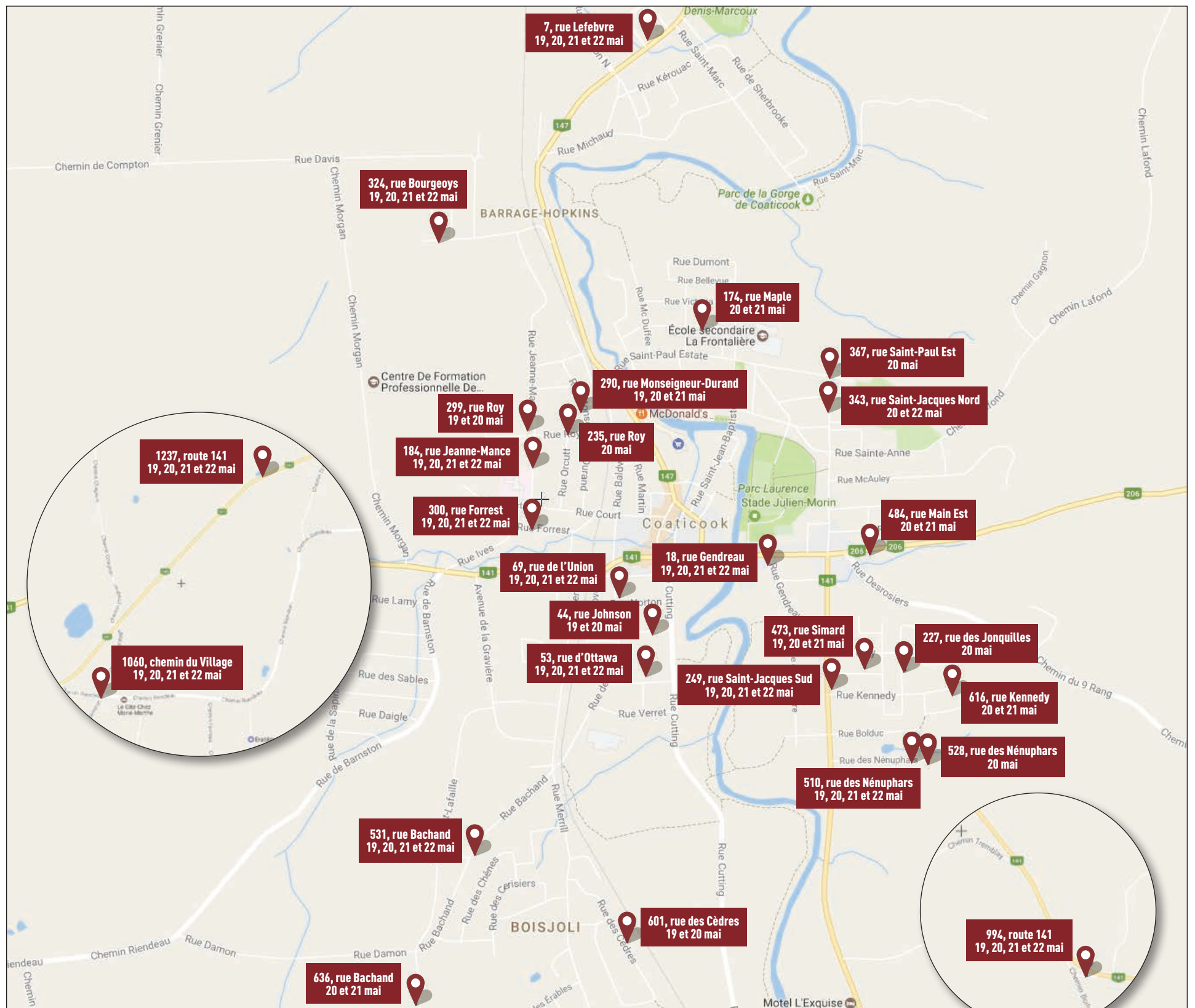
1817

MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

ÉCOCENTRE OCCASIONNEL À STANSTEAD-EST

Le 20 mai prochain, à l'occasion de la Journée de l'arbre, se tiendra de **8 h 30 à 11 h** un écocentre occasionnel **au 650, chemin Grenier, Stanstead-Est**. Venez déposer gratuitement bois, carton, gypse, béton, brique, bardeaux, métaux, pneus réguliers, matériel informatique et électronique, piles, ampoules fluocompactes et tubes fluorescents, vêtements, meubles ou matières réutilisables. Activité réservée aux citoyens de Stanstead-Est.

VENTES-DÉBARRAS MAI 2017 VILLE DE COATICOOK





ENVIE DE VIVRE UN ÉTÉ MÉMORABLE? INSCRIS-TOI MAINTENANT!



7 SEMAINES D'ACTIVITÉS Du 26 juin au 11 août 2017
8^E SEMAINE OPTIONNELLE Du 14 au 18 août 2017
AU PARC LAURENCE De 8 h à 16 h
SERVICE DE GARDE De 6 h 30 à 8 h et de 16 h à 17 h 30

**LA POLITIQUE FAMILIALE DE COATICOOK ACCORDE
À SES RÉSIDENTS UN REMBOURSEMENT POUR
LES FAMILLES DE 2 ENFANTS ET PLUS.**

Applicable uniquement sur le camp de jour.
 Détails en ligne à coaticook.ca.



PREMIÈRE PÉRIODE D'INSCRIPTION		7 SEMAINES	
INSCRIPTION DU 10 AVRIL AU 28 MAI		RÉSIDENT DE COATICOOK	NON-RÉSIDENT
Camp de jour (7 semaines)		250 \$	400 \$
Service de garde (7 semaines)		125 \$	125 \$
Camp de jour (8 ^e semaine)		50 \$	70 \$
Service de garde (8 ^e semaine)		20 \$	25 \$
Suivant les disponibilités, notez qu'il sera possible d'inscrire un enfant pour un camp de jour pour 7 semaines durant la deuxième période d'inscription moyennant des frais supplémentaires de 25 \$.			

DEUXIÈME PÉRIODE D'INSCRIPTION		À LA CARTE PAR SEMAINE	
INSCRIPTION DU 5 JUIN AU 23 JUIN		RÉSIDENT DE COATICOOK	NON-RÉSIDENT
Camp de jour (1 semaine)		50 \$	70 \$
Service de garde (1 semaine)		20 \$	25 \$
Inscription pour une semaine complète selon la disponibilité des groupes et suivant le principe premier arrivé, premier servi. INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE SEULEMENT			

INSCRIPTION EN LIGNE À LOISIRSDETE.CA

Des questions? Informez-vous auprès de la Ville de Coaticook
prep.hydro@coaticook.ca • 819-849-2721, poste 243



CHARLES POULIN

CONSEILLER ENVIRONNEMENT, FAMILLE ET ÂÎNÉS

Siège 1 c.poulin@coaticook.ca

Travaux publics • Régie des déchets • Ressourcerie • Famille et aînés • Gestion de l'eau

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE

Siège 2 s.ferland@coaticook.ca

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Siège 3 g.blouin@coaticook.ca

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

Siège 4 r.drolet@coaticook.ca

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 5 s.madore@coaticook.ca

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook

FRANÇOIS LÉVESQUE

CONSEILLER AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE

Siège 6 f.levesque@coaticook.ca

Comité consultatif d'urbanisme • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat

LES CONSEILLERS
VILLE DE COATICOOK



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Bébé café Coaticook

TOUS LES MARDIS DE 9 H À 11 H

Pour le plaisir de jaser entre parents et futurs parents. Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Parent'Jase

**TOUS LES MARDIS
DE 9 H 30 À 11 H**

Diverses activités pour les parents.
Halte-garderie disponible. Information
et inscription : 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre du club de Scrabble Les Mots de gorge

**TOUS LES MARDIS À 13 H,
JUSQU'AU 13 JUIN ET
TOUS LES JEUDIS À 19 H**

Bienvenue à tous! Information :
Gisèle Chouinard, 819-849-6230.

FAMILLE

PARC LAURENCE DE COATICOOK

En forme avec bébé

**TOUS LES MERCREDIS
DE 9 H À 10 H**

Conditionnement physique avec bébé et
sa poussette. Coût : 60 \$ pour 12 séances.
Information et inscription : 819-849-7011,
poste 231.

FAMILLE

CAFÉ LES 3 SŒURS

Bébé café Waterville

**TOUS LES MERCREDIS,
DE 9 H À 11 H**

Pour le plaisir de jaser entre parents et futurs
parents. Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

SALLE COMMUNAUTAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE DE COATICOOK

Pilates pré et postnatal

**TOUS LES MERCREDIS
DE 10 H 30 À 11 H 30**

Coût : 15 \$ pour 4 séances.
Inscription : 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Miracle au couvent de Sainte Marie-Jeanne

**JEUDI 18, VENDREDI 19
ET SAMEDI 20 MAI À 20 H**

Les Scèneux du Pavillon vous présentent une
comédie de Jean-Pierre Martinez dans une
mise en scène de Stéphane Baillargeon;
15 \$ du billet.



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Bibliothèque fermée

DIMANCHE 21 MAI

Fermeture pour permettre le grand ménage
du printemps.

FAMILLE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Conférence interactive : Vivre un deuil

MARDI 23 MAI À 18 H 30

Animée par Mélissa Raymond, organisée
par le Centre d'action bénévole. Information
et inscription : 819-849-7011, poste 223.

FAMILLE

GYMNASÉ DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

Soirée en famille

MERCREDI 24 MAI À 17 H

Souper et activités au gymnase.
Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Vide frigo (Toucequi)

VENDREDI 26 MAI DE 9 H À 11 H

Apprendre à cuisiner avec « toucequi »
reste dans votre frigo. Viande fournie, 3 \$
par personne. Inscription : 819-849-7011,
poste 233.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Échange de vêtements pour enfants et adultes

**VENDREDI 26 MAI
DE 9 H 30 À 12 H**

Venez échanger gratuitement des vêtements.
Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA MRC DE COATICOOK

Le développement personnel

**VENDREDI 26 MAI
DE 11 H 15 À 11 H 45**

Conférence de Maryse Bergeron,
coach de vie certifiée en programmation
neurolinguistique (PNL).
Information : 819-849-0206.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte avec Caroline

SAMEDI 27 MAI À 10 H



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Show de la Mayz

SAMEDI 27 MAI À 19 H

Avec les bons conseils de Stéphane
Baillargeon, les jeunes de la Mayz ont monté
un super spectacle! Au menu : chant, « *drum
battle* », humour, danse et beaucoup de fierté.

FAMILLE

CENTRE RÉCRÉATIF GÉRARD-COILLARD

AGA du Club de patinage artistique de Coaticook Saison 2016-2017

LUNDI 29 MAI À 17 H

Un léger goûter sera servi. Plusieurs postes
en nomination. Venez en grand nombre!



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Lancement de la programmation 2017-2018

MARDI 30 MAI À 17 H

Gratuit!

FAMILLE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA MRC DE COATICOOK

Bingo

VENDREDI 2 JUIN À 19 H

Bingo avec boule chanceuse. Bienvenue à tous!

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Réal Béland

VENDREDI 2 JUIN À 20 H

COMPLET



AÎNÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA MRC DE COATICOOK

Parties de cartes et autres activités de la FADOQ Saint-Jean

MERCREDI 7 JUIN À 13 H 30

La fête des Pères et des Mères ainsi que les anniversaires seront soulignés.

AÎNÉS

HÔPITAL DE COATICOOK

AGA du Centre d'action bénévole

JEUDI 8 JUIN À 17 H

À la salle C-RC-17 de l'hôpital. Inscription souhaitée : 819-849-7011, poste 215.

CULTURE

PARC CHARTIER

Concert en blanc avec l'Harmonie de Coaticook

VENDREDI 9 JUIN DE 18 H 30 À 20 H

Habillez-vous en blanc et apportez vos chaises!

FAMILLE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA MRC DE COATICOOK

AGA et pique-nique de la Maison de la famille

MARDI 13 JUIN DE 9 H 30 À 13 H 30

Assemblée générale annuelle, jeux gonflables et pique-nique familial. Inscription : 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

RESTAURANT LA PLACE

Déjeuner-causerie

MERCREDI 14 JUIN À 9 H

Le conférencier reste à déterminer. Surveillez notre site Internet ou notre page Facebook pour les détails.



FAMILLE

RUE CHILD ENTRE MAIN ET WELLINGTON

Vente-trottoir

JEUDI 15 ET VENDREDI 16 JUIN DE 9 H À 21 H

Animation, maquillage et jeux gonflables, gratuit pour tous! Promotions valides jusqu'au dimanche 18 juin dans les commerces participants.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte en pyjama avec Caroline

JEUDI 15 JUIN À 18 H 30

FAMILLE

PARC LAURENCE DE COATICOOK

Les Contes de la fontaine

TOUS LES VENDREDIS DÈS LE 16 JUIN À 16 H

Ne ratez pas le grand retour des Contes de la fontaine, maintenant au parc Laurence. Bienvenue à toutes les familles! Information : Patrick ou Karine, 819-849-4013, poste 102 ou 103, biblcoat@bibliotheque.coaticook.qc.ca.



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Nourri-Source

MARDI 20 JUIN DE 9 H À 12 H

Halte-allaitement et discussion avec une infirmière. Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Bébé arrive bientôt

MARDI 20 JUIN À 13 H 30

Pour jaser grossesse avec une infirmière. Information : 819-849-9102, poste 57318.

FAMILLE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

AGA de Forêt Hereford inc.

MARDI 20 JUIN À 19 H

Tous les citoyens peuvent y assister, même si seulement les membres y ont droit de vote. Venez en apprendre sur les activités réalisées par Forêt Hereford dans la dernière année et celles à venir en 2017-2018. De plus, les résultats de la démarche de planification intégrée et de zonage y seront présentés.



OFFRE D'EMPLOI

GUIDES-INTERPRÈTES

Nous sommes à la recherche d'étudiants et d'étudiantes pour travailler comme

guides-interprètes au parc Harold-F.-Baldwin (mont Pinacle) pour la saison estivale.

Des compétences en premiers soins et le bilinguisme sont des atouts.

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 2 juin 2017** à l'adresse suivante :

David Baldwin
1244, chemin des Chalets
Coaticook (Québec) J1A 2S4

Corporation de gestion de l'aréna de Coaticook

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR-OPÉRATEUR, COORDONNATRICE-OPÉRATRICE

La Corporation de gestion de l'aréna de Coaticook est un organisme à but non lucratif ayant comme mission principale de veiller au fonctionnement de l'aréna et à son entretien.

Pour accomplir sa mission, l'organisme est à la recherche d'une personne qui s'occupera de la coordination et de l'opération des activités de la corporation.

LES PRINCIPALES TÂCHES SONT :

- Voir aux réservations, à la facturation et aux paiements des heures de surface utilisées ou encore des locaux disponibles;
- Gérer l'ensemble des opérations d'entretien et de fonctionnement des lieux (resurfacement, ménage, réparations mineures, etc.);
- Préparer et entretenir les différentes surfaces de jeu selon les utilisations;
- Gérer et opérer le *pro shop*;
- Embaucher et superviser le personnel d'entretien;
- Effectuer les préparations et suivis avec le conseil d'administration;

- Voir à la vente des différents espaces publicitaires (bandes, surfaceuse et autres);
- Assumer d'autres tâches connexes.

Ce poste nécessite de travailler selon des heures et horaires variables (jour, soir, fin de semaine) selon les besoins. Il s'agit d'un poste qui combinera travail de bureau et travail relatif aux opérations régulières des lieux.

EXIGENCES

- Toute combinaison de formation et d'expérience sera prise en considération;
- Capacité et intérêt à travailler autant à des tâches administratives qu'à des tâches reliées à l'entretien des lieux;
- Aptitude en gestion d'opération courante et en gestion de personnel;
- Autonomie, sens de l'organisation et initiative;
- Capacité à travailler avec différents logiciels (Word, Excel, Outlook).

Il s'agit d'un poste à temps complet, 12 mois par année.

Toute personne intéressée à postuler pour ce poste peut faire parvenir son CV et une lettre de motivation en indiquant clairement le poste relatif à l'offre d'emploi à l'adresse suivante :

Ville de Coaticook
150, rue Child, Coaticook, J1A 2B3
administration@coaticook.ca

La date limite de réception des candidatures est le **31 mai 2017 à 16 h**.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.



OFFRE D'EMPLOI

SURVEILLANCE DE PISCINE

Pour la saison estivale 2017, la Municipalité de Dixville requiert les services d'un surveillant ou d'une surveillante de piscine de 17 ans ou plus.

Sous la responsabilité de la direction, la personne sélectionnée surveille et assure la sécurité des utilisateurs de la piscine et participe à l'entretien.

Les candidats et candidates doivent être disponibles à partir du 24 juin jusqu'au milieu d'août

pour environ 35 à 40 heures par semaine. Une copie du certificat de Sauveteur national doit être annexée au curriculum vitae. Un moyen de transport est obligatoire.

Salaire : 16 \$/h.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 25 mai 2017 à 12 h** par la poste ou par courriel à :

Municipalité de Dixville
251, chemin Parker
Dixville (Québec) J0B 1P0
Courriel :
bureaumunicipal@dixville.ca

Pour plus d'information, vous pouvez contacter M. Sylvain Benoit au 819-849-3037. Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

À GAGNER

VR



D'UNE VALEUR DE
200 000 \$
OU
100 000 \$
EN ARGENT
3 CHANCES
POUR **20 \$**



Au profit de la fondation du CHUS et de fondations associées

- La Fondation du CSSS du Granit
- La Fondation du CSSS MRC de Coaticook
- La Fondation du CSSS du Haut-St-François
- La Fondation du CSSS du Val-St-François
- La Fondation du CSSS des Sources
- La Fondation de l'Hôpital Memphémagog
- La Fondation du Centre hospitalier de Granby

Une collaboration de

Jeann Coutu

VR

IGA

1 prix de 5 000 \$



4 prix de 2 000 \$



Tirage des finalistes le 23 juillet 2017
Grand tirage le 26 juillet 2017

ACHETEZ UN BILLET AU :
FONDATIONCHUS.ORG





RÉSULTATS FINANCIERS 2016

LA VILLE DE COATICOOK A DÉPOSÉ, LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MAI 2017, SES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016.

Les revenus pour 2016 s'élèvent à 22 460 679 \$, ce qui est supérieur de 3,2 % aux prévisions budgétaires 2016 et inférieur de 1,1 % aux revenus de 2015. Cela s'explique par :

- des ventes d'électricité de 276 908 \$ plus élevées que prévu;
- des revenus de droits de mutation de 37 755 \$ supérieurs au budget 2016;

Les dépenses de fonctionnement pour 2016 totalisent 21 530 216 \$, ce qui est inférieur de 7,7 % aux prévisions budgétaires de 2016 et inférieur de 7,9 % aux dépenses de 2015. Cela s'explique par :

- les charges en moins du réseau d'électricité de 713 931 \$ comparative-ment aux prévisions budgétaires de 2016, principalement attribuables à un tarif avantageux d'Hydro-Québec pour les années paires;
- des dépenses d'exploitation de 100 256 \$ de moins que prévu;

La Ville termine son exercice financier avec un excédent de fonctionnement de 1 338 198 \$. Ceci s'explique en majeure partie par la combinaison des éléments décrits plus haut.

De leur côté, les investissements en immobilisations sont de 5 583 846 \$. Ce montant est inférieur de 4 850 828 \$ par rapport aux investissements de 2015, qui se situaient à 10 434 674 \$. L'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit explique en grande partie cet écart. Les projets d'investissement les plus importants de l'an 2016 sont :

1. **reconstruction du chemin Bilodeau : 870 000 \$;**
2. **reconstruction de trottoirs : 70 000 \$;**
3. **rechargement de chemins ruraux : 470 000 \$;**
4. **reconstruction d'une section de la rue Saint-Paul Est et d'une section de la rue Monseigneur-Durand : 1 500 000 \$ (payés en entier par la taxe d'accise fédérale sur l'essence);**
5. **prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Saint-Jacques Sud : 220 000 \$;**
6. **installation de bornes de recharge pour véhicule électrique : 80 000 \$ (subventionnée en partie par la MRC et Hydro-Québec);**
7. **construction du bâtiment de service de la plage du lac Lyster : 185 000 \$ (dont 38 607 \$ en subvention);**
8. **achat d'une surfaceuse pour l'aréna : 145 000 \$;**
9. **achat d'un camion 10 roues avec l'équipement de déneigement : 287 000 \$.**

De nouvelles affectations de fonctionnement ont été créées en 2016 pour un total de 193 611 \$. Ces affectations ont comme objectif de créer une réserve pour des travaux futurs. La Ville se retrouve actuellement avec un peu plus de 800 000 \$ en affectations diverses.

Enfin, l'endettement total net à long terme de l'administration municipale s'établit à 12 829 330 \$, en hausse de 149 280 \$ par rapport au 31 décembre 2015. De ces 12 millions, 2 376 840 \$ sont attribuables au réseau électrique, dont l'objectif est de générer des excédents.

Le réseau d'électricité de la Ville de Coaticook, propriété de tous les citoyens, a dégagé un excédent de 1 902 572 \$ en 2016.

VILLE DE COATICOOK, RÉSULTATS FINANCIERS 2016 FORMAT INTERNE - NON CONSOLIDÉS

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET	RÉSULTATS	DIFFÉRENCE
Taxes	9 717 238 \$	9 745 195 \$	27 957 \$
Compensation tenant lieu de taxes	556 683 \$	575 656 \$	18 973 \$
Transferts	917 557 \$	644 604 \$	(272 953 \$)
Ventes d'électricité	9 558 096 \$	9 837 370 \$	279 274 \$
Services rendus	542 560 \$	588 661 \$	46 101 \$
Autres	467 000 \$	1 069 193 \$	602 193 \$
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	21 759 134 \$	22 460 679 \$	701 545 \$
Activité d'investissement	1 980 000 \$	957 160 \$	(1 022 840 \$)
Charges	23 317 024 \$	21 530 216 \$	(1 786 808 \$)
Moins : revenus d'investissement	(1 980 000 \$)	(957 160 \$)	
Excédent à des fins PCGR	(1 557 890 \$)	930 463 \$	
Conciliation à des fins fiscales	1 557 890 \$	407 735 \$	
Excédent à des fins fiscales		1 338 198 \$	

CHARGES			
Administration générale	1 246 257 \$	1 473 178 \$	226 921 \$
Sécurité publique	1 433 525 \$	1 432 275 \$	(1 250 \$)
Transport	2 779 213 \$	2 679 220 \$	(99 993 \$)
Hygiène du milieu	2 330 400 \$	2 209 582 \$	(120 818 \$)
Santé et bien-être	93 628 \$	92 481 \$	(1 147 \$)
Aménagement, urbanisme et zonage	661 268 \$	635 378 \$	(25 890 \$)
Développement économique	484 733 \$	495 457 \$	10 724 \$
Autres	126 107 \$	137 717 \$	11 610 \$
Loisirs et culture	1 472 455 \$	1 293 015 \$	(179 440 \$)
Réseau d'électricité	8 635 666 \$	7 844 435 \$	(791 231 \$)
Frais de financement	308 231 \$	387 258 \$	79 027 \$
Amortissement des immobilisations	3 745 541 \$	2 850 220 \$	(895 321 \$)
TOTAL DES CHARGES	23 317 024 \$	21 530 216 \$	(1 786 808 \$)



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 6-1-59 (2017) MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET
AYANT POUR EFFET D'AUTORISER
LES GÎTES DU PASSANT COMME
USAGE COMPLÉMENTAIRE À
L'HABITATION DANS TOUTES
LES ZONES OÙ LES HABITATIONS
UNIFAMILIALES SONT PERMISES OU
SONT EXISTANTES

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro 6-1-59 (2017) intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les gîtes du passant comme usage complémentaire à la résidence dans toutes les zones où les habitations unifamiliales sont permises.

Les gîtes du passant sont déjà autorisés dans plusieurs zones du territoire municipal. Le projet de règlement a pour but d'ajouter les zones suivantes à la liste des zones où cet usage est permis : AR-102; RA-109; RC-113; RC-201; CV-210(P); CV-211(P); CV-212(P); RA-301; P-310; RB-313; RB-314; RB-318; RA-319; RB-320; RA-401; RA-404; RA-415; RA-418; RA-419; RA-420; RA-421; RA-423; RB-502; RA-503; RE-504; RA-509; RA-510; RB-514; RA-601; RE-602; C-603; RA-606; C-608; RA-611; F1-901; A-902; F1-903; A-904; RU-917; AR-918; AR-919; RU-921; A-924; AR-925; A-927; A-928; A-929; A-930; F2-938; F1-939; RUD-940; ARD-941 et FID944. La délimitation des zones concernées est illustrée sur les croquis ci-contre.

Les dispositions contenues à ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le **lundi 29 mai 2017 à 10 h** dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 mai 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras





AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 17-8-2 (2017)
RÈGLEMENT ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 17-8-1 (2015) SUR
LES COMPTEURS D'EAU

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 10 avril 2017, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 17-8-2 (2017), règlement abrogeant et remplaçant le règlement 17-8-1 (2015) sur les compteurs d'eau;
- le 8 mai 2017, le conseil municipal adoptait ledit règlement;
- l'objet du règlement est de modifier les délais d'installation des compteurs d'eau dans les commerces;
- l'original du règlement numéro 17-8-2 (2017) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 mai 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 12 juin 2017 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera les demandes de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative aux immeubles suivants :

- Propriété située au 39, rue Morgan, lot 3 309 933 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook
La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage résidentiel détaché d'une superficie de 85,83 m² au lieu d'un maximum exigé par règlement de 72 m² et d'une hauteur de 6,95 m au lieu d'un maximum exigé par règlement de 6 m.
- Propriété située au 69, chemin des Moulins, lot 3 312 023 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook
La dérogation mineure vise à permettre la régularisation de la marge de recul avant à 13,75 m et 13,85 m au lieu de 15 m minimum.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 mai 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-57-2 (2017)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 13 février 2017, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 6-1-57-2 (2017), modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance avec le plan d'urbanisme concernant la programme particulier d'urbanisme du secteur du lac Lyster et la concordance avec le schéma d'aménagement révisé concernant la délimitation du périmètre d'urbanisation;
- le 12 avril 2017, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif aux modifications proposées par ledit règlement;
- le règlement a pour objet d'apporter les modifications requises afin d'assurer la concordance avec le plan d'urbanisme en ce qui concerne le Programme particulier d'urbanisme qui a été élaboré pour le secteur du lac Lyster. Ces modifications touchent principalement la délimitation des zones et les usages qui y sont autorisés. Le règlement a également pour objet de modifier la limite du périmètre d'urbanisation dans les secteurs du développement McAuley, du parc de la Gorge et de la rue Thornton, afin de se conformer à une modification apportée au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Coaticook;
- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 12 avril 2017.

DONNÉ à Coaticook, ce 17 mai 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras





AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPA- TION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet n° 592, adopté le 1^{er} mai 2017,
modifiant le règlement de zonage.

1. Objet du projet et demandes de participa- tion à un référendum

À la suite de l'assemblée publique de consultation
tenue le 1^{er} mai 2017, le conseil municipal a adopté
un second projet de règlement modifiant le règle-
ment de zonage.

Ce second projet contient des dispositions qui
peuvent faire l'objet d'une demande de la part des
personnes intéressées des zones visées et des zones
contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit
soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur
les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande relative à :

- l'ajout de conditions à l'usage de bureaux d'affaires et de professionnels intégrés à l'habitation peut provenir de l'ensemble du territoire;
- l'ajout de l'usage de « salon de toilettage sans pension » à l'usage de services intégrés à l'habitation peut provenir de l'ensemble du territoire;
- l'ajout de conditions à l'usage de services intégrés à l'habitation peut provenir de l'ensemble du territoire;
- l'ajout de l'usage de bureaux intégrés à l'habitation dans toutes les zones où les habitations unifamiliales isolées sont permises peut provenir de l'ensemble du territoire;
- l'ajout de l'usage de services intégrés à l'habitation dans toutes les zones où les habitations unifamiliales isolées sont permises peut provenir de l'ensemble du territoire;
- la modification du nombre maximal d'étages pour un bâtiment principal dans la zone A-11 peut provenir de la zone A-11 ou de ses zones contiguës, soit les zones A-10, A-12, A-14 et AF-3;
- la modification du pourcentage maximal d'occupation du sol pour un bâtiment principal dans la zone I-5 peut provenir de la zone I-5 ou de ses zones contiguës, soit les zones A-16, I-2, M-6 et P-6;
- la modification des dispositions relatives au nombre de bâtiments principaux sur un terrain pour certains usages peut provenir de l'ensemble du territoire;

- la modification de la hauteur maximale permise pour un bâtiment principal peut provenir de l'ensemble du territoire;
- la modification de la hauteur maximale permise pour un bâtiment accessoire dans les zones A et I peut provenir des zones A-1 à A-16 et I-1 à I-5 ou de leurs zones contiguës, soit les zones AF-1, AF-2, AF-3, AF-4, AF-5, M-1, M-4, M-5, M-6, P-3, P-4, P-6, PAT-5, PAT-6, R-3, R-9, R-10, R-12, R-13, REC-1, REC-2, REC-3, RU-1, RU-5, RU-6 et RU-7;
- la modification des types de bâtiments accessoires autorisés pour un usage résidentiel peut provenir de l'ensemble du territoire;
- la modification du nombre de bâtiments accessoires autorisés pour un usage autre que résidentiel peut provenir de l'ensemble du territoire;
- la modification des dispositions relatives à l'aménagement d'un espace habitable à l'intérieur ou au-dessus d'un bâtiment accessoire isolé peut provenir de l'ensemble du territoire;
- l'ajout d'un nombre de cases de stationnement minimal aux usages de bureaux d'affaires et de professionnels intégrés à l'habitation et de services intégrés à l'habitation peut provenir de l'ensemble du territoire;
- l'ajout de dispositions relatives aux spas peut provenir de l'ensemble du territoire;
- la modification des dispositions relatives aux piscines peut provenir de l'ensemble du territoire;
- la modification des dispositions relatives aux petits élevages peut provenir des zones A-1 à A-16, AF-1 à AF-7 et RU-1 à RU-8 ou de leurs zones contiguës, soit les zones : I-1, I-2, I-3, I-4, I-5, M-3, M-4, M-6, P-6, PAT-5, PAT-6, R-4, R-5, R-6, R-7, R-10, R-11, R-12, R-13, REC-1 et REC-3;
- l'ajout de dispositions relatives aux résidences de tourisme peut provenir de l'ensemble du territoire;
- la création de la zone RU-9 à même la zone RU-6 peut provenir de la zone RU-6 ou de ses zones contiguës : AF-5, RU-7 et RU-8;
- la création des zones A-19 et A-20 à même la zone A-10 peut provenir de la zone A-10 ou de ses zones contiguës : A-9, A-11, A-12, A-14 et A-15;
- la création de la zone M-7 à même la zone M-6 peut provenir de la zone M-6 ou de ses zones contiguës : I-1, I-2, I-5, M-5, P-3, P-6 et A-16;
- l'agrandissement de la zone I-5 à même la zone M-6 peut provenir des zones I-5 et M-6 ou de leurs zones contiguës : I-1, I-2, I-5, M-5, P-3, P-6 et A-16;
- l'agrandissement de la zone M-1 à même la zone R-3 peut provenir des zones M-1 et R-3 ou de leurs zones contiguës : REC-2, REC-3, I-3, PAT-1, R-1, R-20, P-8 et M-2.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habilitées à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë

d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2. Description des zones

L'ensemble du territoire est touché par l'une ou l'autre des dispositions du règlement. Une illustration est disponible à l'hôtel de ville.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 29 mai 2017;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 1^{er} mai 2017 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 1^{er} mai 2017, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habilitées à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté à l'hôtel de ville, le lundi, mardi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le mercredi de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

DONNÉ à Waterville, ce 17 mai 2017.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière

**AVIS PUBLIC****DÉROGATION MINEURE**

Le conseil municipal de Waterville doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 2017-05-0004 au Règlement de zonage numéro 2008-472, et ce, lors de la séance du 5 juin 2017 prévue à 19 h à l'hôtel de ville.

Identification du site concerné :

225, rue Dominique, lot 1 801 783, du cadastre du Québec, Waterville dans la zone R-1.

Nature et effets :

Cette demande a pour objet :

- De régulariser la marge de recul avant pour un bâtiment accessoire en cour avant qui est de 2,11 mètres au lieu de 6,0 mètres, conformément au Règlement de zonage numéro 2008-472, article 7.7.

Toute personne intéressée peut être entendue lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 5 juin 2017 à 19 h conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement de l'urbanisme*.

DONNÉ à Waterville, ce 17 mai 2017.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière

**AVIS PUBLIC****DÉROGATION MINEURE**

Le conseil municipal de Waterville doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 2017-05-0003 au Règlement de zonage numéro 2008-472, et ce, lors de la séance du 5 juin 2017 prévue à 19 h à l'hôtel de ville.

Identification du site concerné :

4700, rue Broadhurst, lot 2 129 598, du cadastre du Québec, Waterville dans la zone A-9.

Nature et effets :

Cette demande a pour objet :

- De permettre la construction d'un agrandissement du bâtiment accessoire de 44,23 mètres carrés portant le bâtiment accessoire à 120,67 mètres carrés, alors que le règlement n'autorise que 100,00 mètres carrés par bâtiment accessoire selon l'article 7.8.b) du Règlement de zonage numéro 2008-472.

Toute personne intéressée peut être entendue lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 5 juin 2017 à 19 h conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement de l'urbanisme*.

DONNÉ à Waterville, ce 17 mai 2017.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière

**AVIS PUBLIC**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 593 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2008-472.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale de la Ville de Waterville,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2017, le conseil municipal de Waterville a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2008-472 afin de permettre les services de soins médicaux de la personne, magasin d'alimentation, autres établissements de vente au détail et établissements de restauration extérieurs dans la zone PAT-4.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 5 juin 2017, à 19 h, à la salle du conseil, située au 170, rue Principale Sud à Waterville. Au cours de cette assemblée, Mme Nathalie Dupuis, ou toute personne qu'elle désignera, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Ville.

DONNÉ à Waterville, ce 17 mai 2017.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière

**AVIS PUBLIC**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 594 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2008-472.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale de la Ville de Waterville,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2017, le conseil municipal a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2008-472 afin d'augmenter de 3 à 4 le nombre d'unités maximales dans une habitation multifamiliale dans la zone R-16.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 5 juin 2017, à 19 h, à la salle du conseil, située au 170, rue Principale Sud à Waterville. Au cours de cette assemblée, Mme Nathalie Dupuis, ou toute personne qu'elle désignera, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Ville.

DONNÉ à Waterville, ce 17 mai 2017.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



APPEL D'OFFRES

ASPHALTAGE D'UNE SECTION DU CHEMIN DE SAINT-ISIDORE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **CHEMIN DE SAINT-ISIDORE – SOUMISSION REVÊTEMENT BITUMINEUX** » et adressées à la soussignée à la Municipalité de Martinville seront reçues jusqu'à 11 h le 9 juin 2017 pour être ouvertes à la même heure à la salle du conseil au 233, rue Principale Est, Martinville, Québec, J0B 2A0.

Les devis ne sont disponibles que sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) seao.ca.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les **formulaires fournis** et accompagnés :

1. d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé de 2000 \$, tiré sur un compte inscrit dans un établissement bancaire du Québec et payable à la Municipalité de Martinville;
2. d'une lettre d'intention de la part d'une compagnie autorisée à se porter caution et s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution équivalant à 20 % du montant total soumis;
3. d'une copie de la licence d'entrepreneur;
4. d'une preuve d'assurance;
5. de l'attestation de conformité fiscale émise par l'Agence du revenu du Québec dans les 90 jours précédant la date d'ouverture des soumissions;
6. de la déclaration du soumissionnaire.

Pour tout renseignement supplémentaire au sujet de cet appel d'offres, veuillez contacter Mme France Veilleux au 819-835-5390.

La Municipalité de Martinville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ à Martinville, ce 17 mai 2017.

France Veilleux
Directrice générale, secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Stanstead-Est,

QUE le conseil municipal de Stanstead-Est, lors de la séance ordinaire du 6 juin 2017 qui se tiendra à 20 h à l'hôtel de ville de

Stanstead-Est, étudiera la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

- propriété de Laurence Nadeau au 925, descente Cass et désignée comme étant le lot 5416362 du cadastre du Québec, dans la municipalité de Stanstead-Est;

Cette dérogation mineure permettrait au requérant de :

- régulariser les marges de recul, avant et latérale, pour deux bâtiments accessoires existants, tel qu'exigé par le règlement de zonage 2016-04;
- régulariser la piscine dans la cour avant.

DONNÉ à Stanstead-Est, ce 17 mai 2017.

CLAUDINE TREMBLAY
Secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 409-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 356-2010.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Malo,

QUE, lors d'une séance ordinaire tenue le 18 avril 2017, le conseil municipal de Saint-Malo a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 356-2010 afin d'autoriser l'épandage de MRF dans les zones de type « A », « Ar », « F », « Fr », « Ru » et « Rur ».

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 12 juin 2017, à 19 h, à l'hôtel de ville situé au 228, route 253 Sud à Saint-Malo. Au cours de cette assemblée, M. Jacques Madore, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 228, route 253 Sud à Saint-Malo de 10 h à 12 h et de 13 h à 14 h 30 du lundi au vendredi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'ensemble des zones de la municipalité sont concernées.

DONNÉ à Saint-Malo, ce 17 mai 2017.

Édith Rouleau
Secrétaire-trésorière



Direction de la publication et coordination :
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Solutions linguistiques Rouleau

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N°49 MAI 2017